

Contexte d'implantation (environnement)

Selon une étude de l'Institut national de santé publique du Québec (INSQ), environ 26 000 pratiquants ont subi une blessure en jouant au basketball en 2015-2016 (sans distinction de pratique intérieure ou extérieure). Cela correspond à un taux de 34 participants sur 1000. À titre comparatif, le hockey, la gymnastique, les sports de combat et le football étaient les sports avec les plus hauts taux de blessures. Ces derniers dépassaient les 80 participants sur 1000¹³. Ainsi, la nature du basketball en fait un sport relativement sécuritaire.

Néanmoins, les municipalités doivent assumer une grande responsabilité dans le respect de la sécurité des pratiquants sur les terrains de basket. Cela se traduit notamment par le maintien de l'intégrité physique et morale des participants ainsi que par le maintien de l'intégrité des équipements.

Plusieurs facteurs de risque doivent être pris en considération lors de l'implantation d'un terrain de basketball extérieur¹⁴ :

- État des surfaces et conformité des équipements
- Blessures et soins d'urgence
- Encombrement des espaces de pratique et densité des utilisateurs
- Vandalisme et flânage

13. Hamel, D., B. Tremblay et B. Nolin, *Étude des blessures subies au cours de la pratique d'activités récréatives et sportives au Québec en 2015-2016*, Institut national de santé publique du Québec, Québec, 2019, 73 p.

14. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Acquisition, installation et entretien de l'équipement sportif des commissions scolaires*, 2005.



Contexte d'implantation (environnement)

Voici quelques actions ou réflexions à entreprendre pour réduire au minimum les facteurs de risque :

	ACTIONS	RÉFLEXIONS
État des surfaces et conformité des équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un programme d'inspection et d'entretien • Mettre en place des équipements de sécurité pour réduire au minimum les risques de blessures (coussins) 	<p>En cas de détérioration ou de dégradation de l'équipement sportif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels facteurs peuvent expliquer cette situation? • Quelles actions permettraient de réduire les risques d'aggravation?
Blessures et soins d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer clairement les ressources à contacter en cas de blessure • Mettre à disposition une trousse de premiers soins si le contexte le permet • Assurer la surveillance des lieux • Interdire la pratique en cas d'intempéries (orage, pluie) 	
Encombrement des espaces de pratique et densité des utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de contrôle des accès si l'utilisation est trop importante (ex. : système de réservation) • Évaluer l'encombrement physique lors des visites d'inspection • Afficher clairement les consignes d'utilisation • Limiter la présence d'obstacles qui pourraient devenir un danger à proximité du terrain (ex. : arbre, gravier, ligne électrique) 	
Vandalisme et flânage	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la surveillance des lieux • Afficher clairement les consignes d'utilisation 	<p>L'équipement sportif est-il associé à un sentiment d'insécurité pour les utilisateurs ciblés? Si c'est le cas, quels aménagements peuvent être réalisés pour atténuer ce sentiment?¹⁵</p>

15. République française – ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, *Penser, créer et gérer des équipements sportifs en quartiers prioritaires de la politique de la ville*, 2016.